

***Les Amis de la Principauté de Boisbelle-Henrichemont***

Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 et le décret du 16 août 1901

Déclaration à la Préfecture en date du 13 avril 2010

*Anciennement Société Historique de l'AP d'Henrichemont-Boisbelle*

Site internet : [www.boisbelle-henrichemont.com](http://www.boisbelle-henrichemont.com)

- Bulletin d'inscription -  
**Visite de Sancerre**

le 22 avril 2017

Visites et repas : Adhérents : 37 euros - Non adhérents : 40 euros

Visites seules : Adhérents : 12 euros - Non adhérents : 15 euros

Coupon à retourner avant le 15 avril **impérativement** avec chèque postal ou bancaire  
à l'ordre de *Les Amis de la Principauté de Boisbelle* à :

Monsieur Maurice Auclin  
24 route de Boisbelle  
18250 HENRICHEMONT

Noms, Prénoms : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Montant du chèque : \_\_\_\_\_

- J'utilise mon véhicule et j'offre \_\_\_\_\_ place(s) en co-voiturage (*Préciser le nombre le cas échéant*)  
→ Je sollicite un co-voiturage. (*Rayer la mention inutile*)

**Merci d'être précis dans l'inscription et ponctuel aux rendez-vous !  
La bonne organisation de la journée en dépend !**